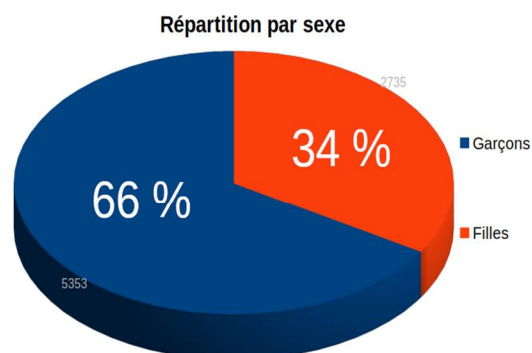
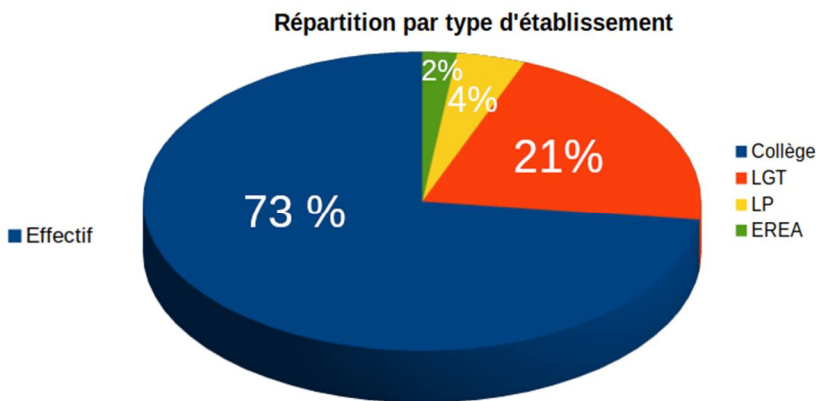
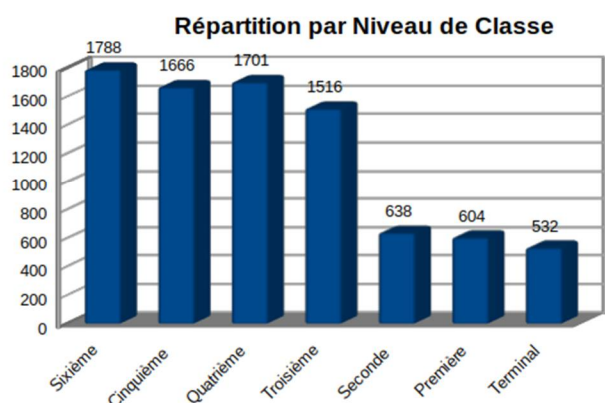


Synthèse des résultats de l'enquête en ligne sur les sections sportives scolaires de l'Académie de Lille (Juin 2022)

Toutes les données sont issues de l'enquête en ligne réalisée entre mars et juin 2022.
298 réponses à l'enquête sur 326 sections sportives scolaires soit un taux de réponse de 91 %.

1 / ÉTAT DES LIEUX GLOBAL :

8 088 élèves recensés, soit 2,6 % des élèves scolarisés (collèges 3,1% et lycées 1,2%). 89 % le sont dans le public et 11 % dans le privé. 141 élèves de ces 261* sections sont en situation de handicap, soit un peu plus de 1,7% des effectifs déclarés. Sur les 8088 élèves inscrits en section, 2646 sont boursiers soit 32,7% ce qui correspond à peu près au pourcentage d'élèves boursiers dans l'enseignement ordinaire.



Analyse

1.1 Répartition par niveau de classe:

- Le cursus d'enseignement privilégié est le niveau collège.
- On constate une faible érosion des effectifs sur un niveau d'enseignement, ce qui confirme l'engagement des jeunes sur un cursus complet.

1.2 Répartition par type d'établissement

- Sur 80 SSS de lycée, 46 déclarent une continuité collège-lycée.
- Très peu de SSS en lycée professionnel.
- Les SSS en voie pro peuvent contribuer à l'épanouissement des élèves, à la construction de l'estime de soi et favoriser l'accrochage scolaire.
- Des modèles alternatifs en termes d'organisation peuvent être étudiés.

1.3 Répartition par sexe :

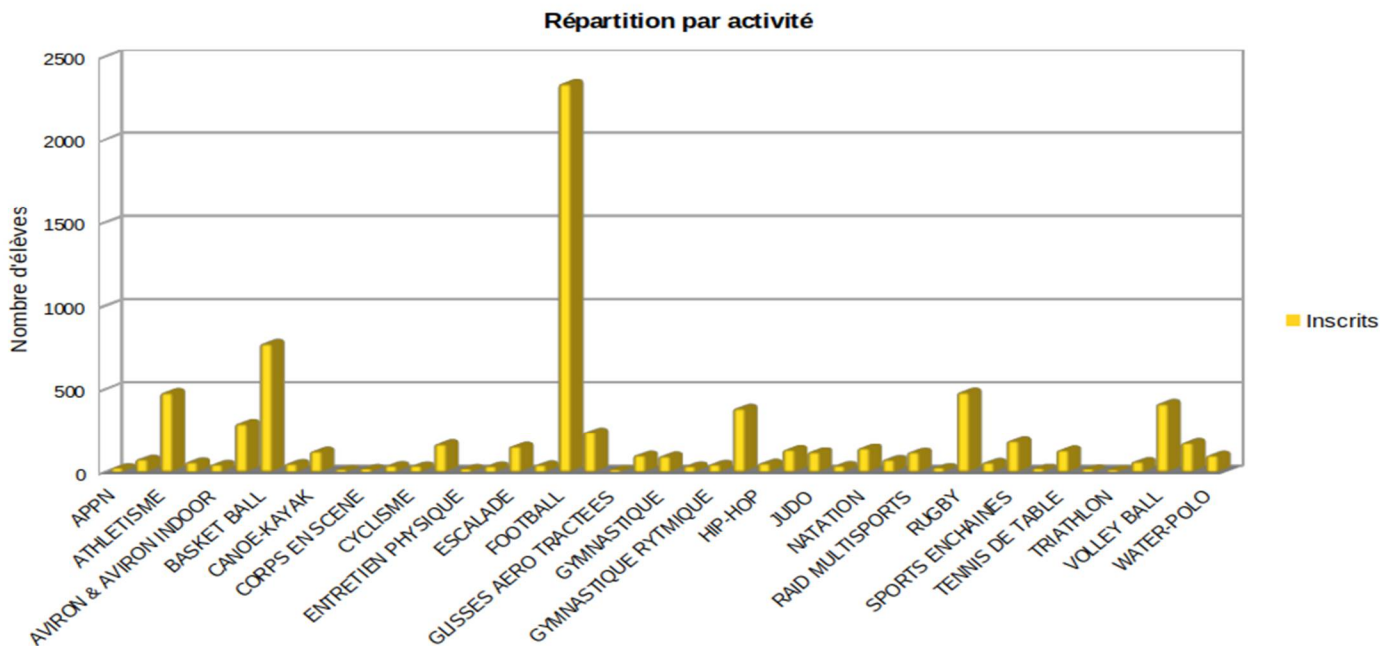
- 2/3 de garçons et 1/3 de filles : on retrouve une similarité avec la pratique sportive fédérale.
- Nous sommes un peu en deçà de la pratique féminine dans le sport scolaire (chiffres UNSS 2022 = 40%). Le développement de la féminisation et de la mixité reste un axe de progrès au sein des SSS.

1.4 Répartition secteur/hors secteur :

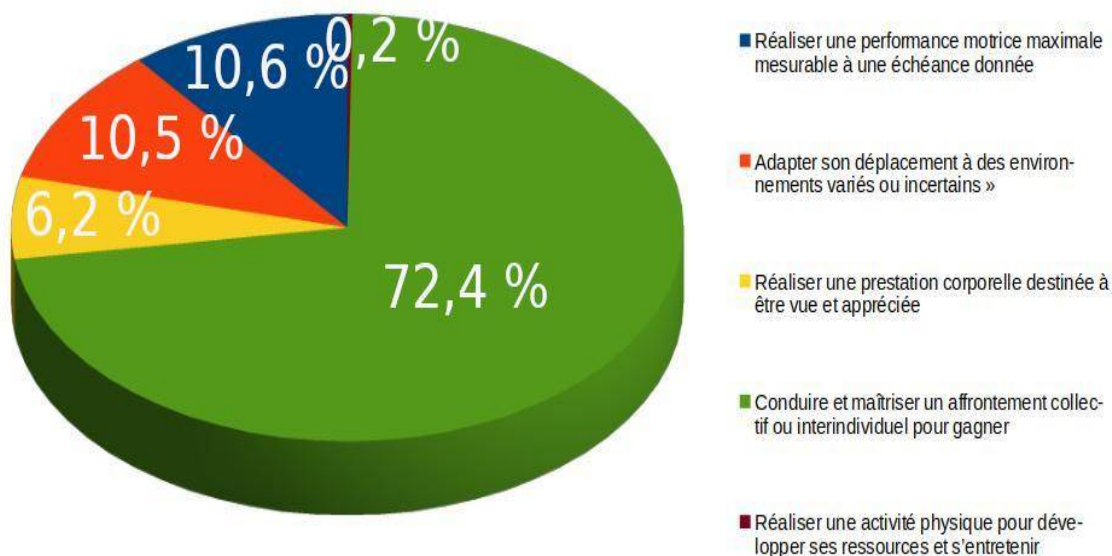
- 27% des élèves en SSS sont hors secteur.
- Une SSS est majoritairement un élément d'attractivité local pour les jeunes en lien avec leur pratique extrascolaire. CF [cartographie des SSS](#)

* Le volume de réponses diffère d'une question à l'autre

2/ ACTIVITÉS ET CHAMPS D'APPRENTISSAGE :



Répartition par champ d'apprentissage en référence avec les programmes EPS



Analyse

2.1 Répartition par activités:

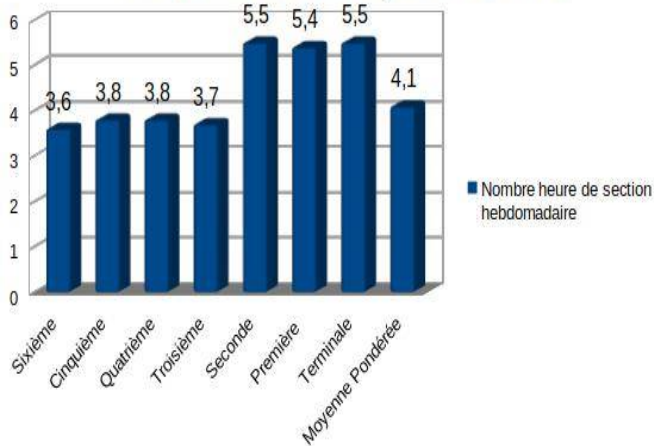
- Le football dans ses différentes déclinaisons (football-futsal) reste l'activité la plus pratiquée.
- Le recrutement féminin ou mixte permet cependant de diversifier les publics.

2.2 Répartition par champs d'apprentissage:

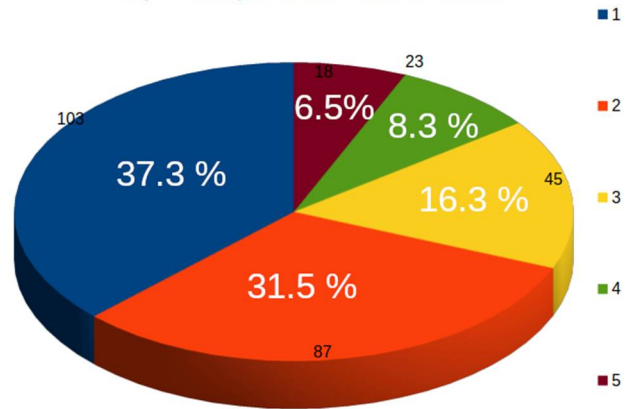
- Le champ des sports collectifs et des activités duelles est historiquement le plus fourni.
- Les activités de pleine nature (escalade, raid, sports enchaînés, triathlon) constituent le 2^{ème} champ le plus pratiqué avec les activités individuelles de performance (athlétisme, natation).
- Les activités à connotation artistique (danse, cirque, hip-hop, gymnastique) restent minoritaires.
- Les activités d'entretien de soi relèvent d'un phénomène d'apparition très récent.

3/ ORGANISATION ET MOYENS DES SSS :

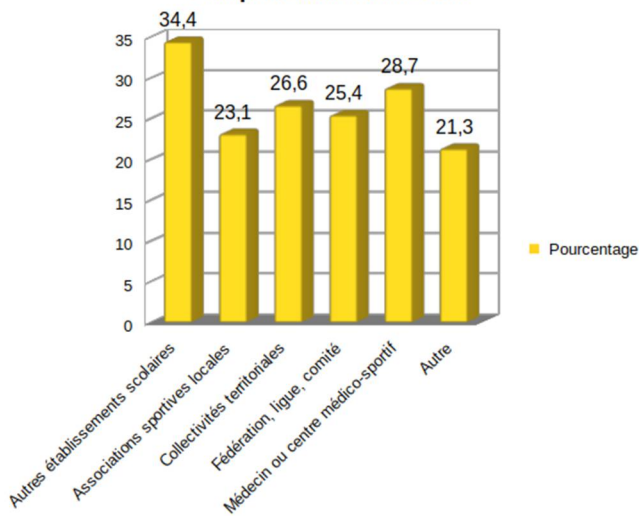
Volume horaire hebdomadaire par niveau de classe



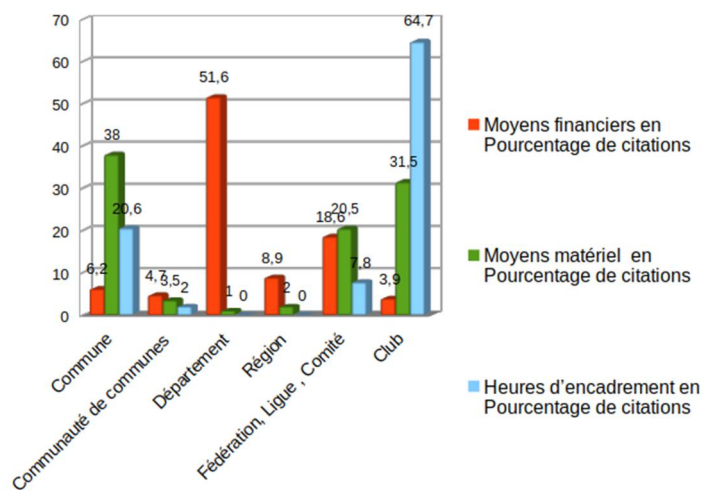
Répartition par nombre d'intervenants



Les partenaires des SSS



Aides au fonctionnement



Analyse

3.1 Volume horaire:

- Des volumes horaires qui vont au-delà des 3 heures minimales imposées.

3.2 Répartition par nombre d'intervenants:

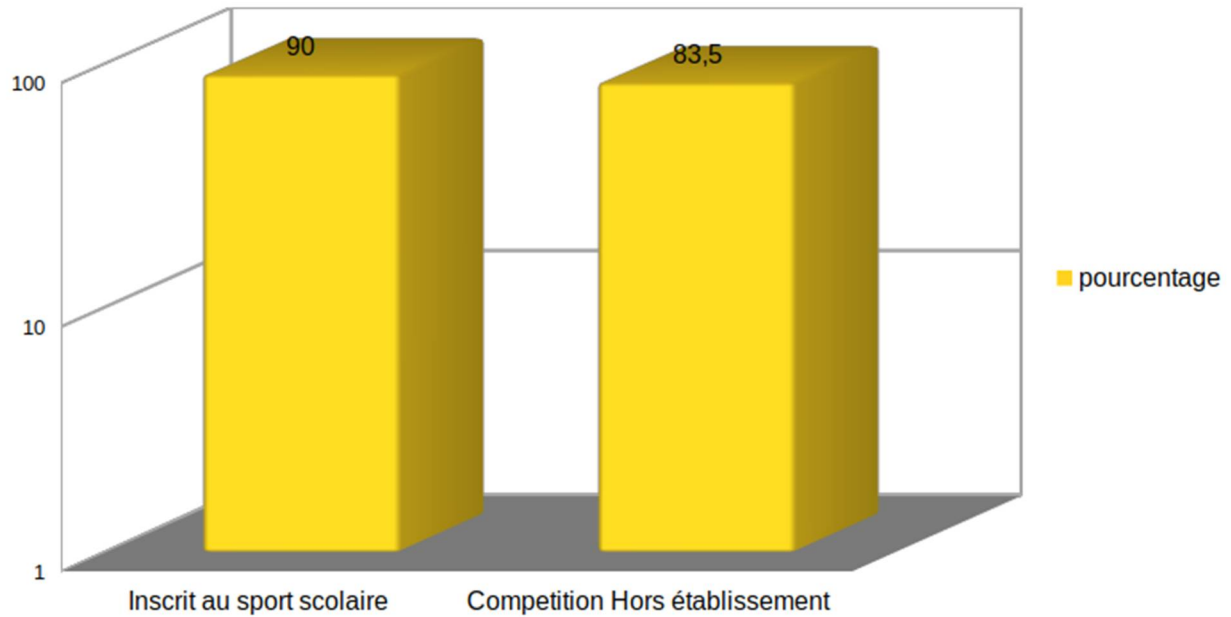
- 37,3% des SSS fonctionnent avec le professeur d'EPS, responsable pédagogique.
- Un 2^{ème} tiers s'appuie sur un 2^{ème} intervenant, issu de l'équipe EPS ou en partenariat avec un club ou une instance fédérale.

3.3 Partenariats :

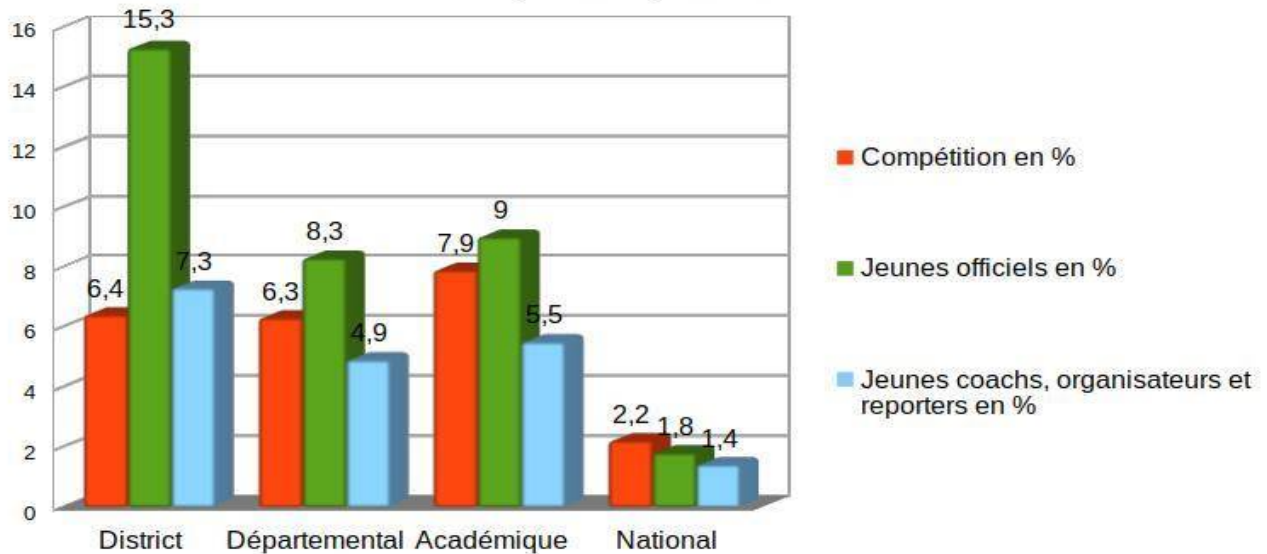
- Des partenariats forts et pérennes avec les clubs, les instances fédérales et les collectivités selon les champs de compétence.
- Les établissements scolaires contribuent en moyens horaires.

4/ SPORT SCOLAIRE :

Élèves de SSS impliqués en UNSS ou UGSEL, et dans le monde fédéral.



Participation au sport scolaire



Analyse:

3.4 Types de pratiques sportives :

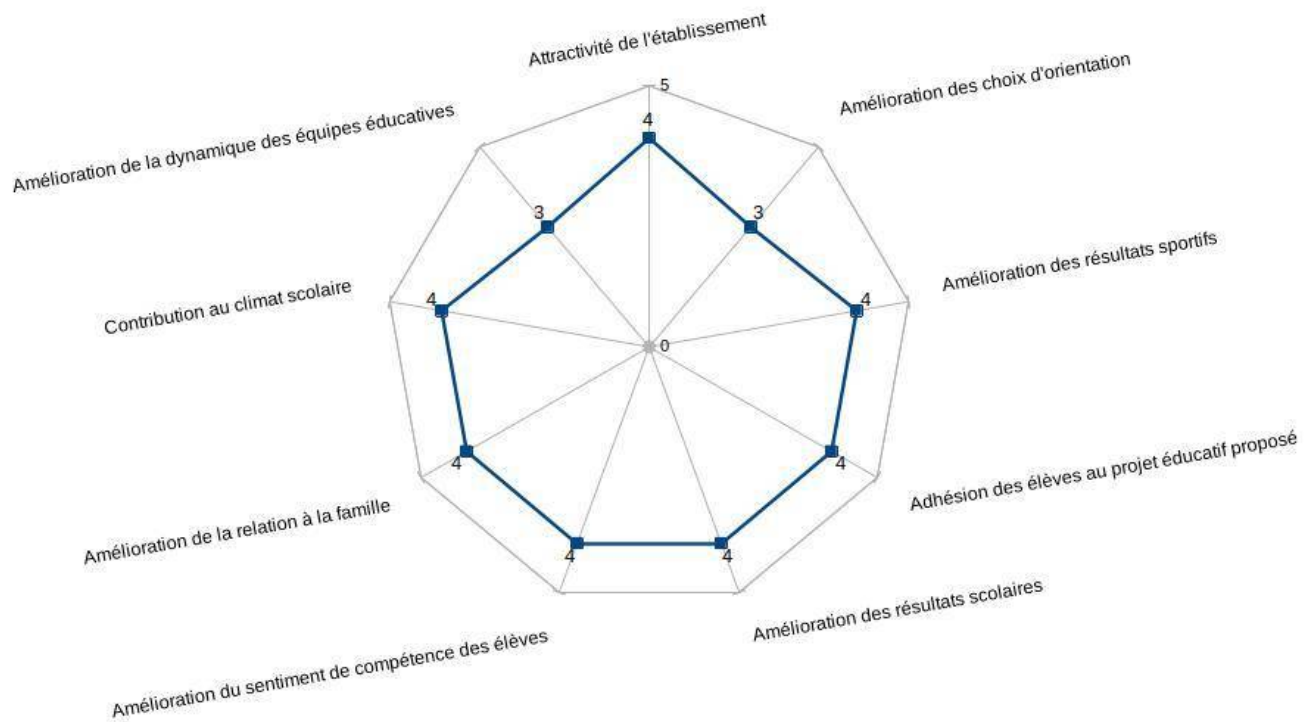
- Le public des SSS a en grande majorité une pratique extrascolaire.

3.5 Participation au sport scolaire:

- Une participation délimitée au niveau excellence qui réduit le pourcentage, surtout sur les catégories district et département.
- Une diversification très nette des modalités de participation aux compétitions et championnats organisés par le sport scolaire grâce à la tenue des rôles d'officiels et de coaches.
- 133 établissements scolaires sur 281 sont labellisés Génération 2024, soit 47 % ce qui suppose un projet et un affichage autour du sport et des partenariats associatifs.

5/ Plus-value éducative et points de vigilance :

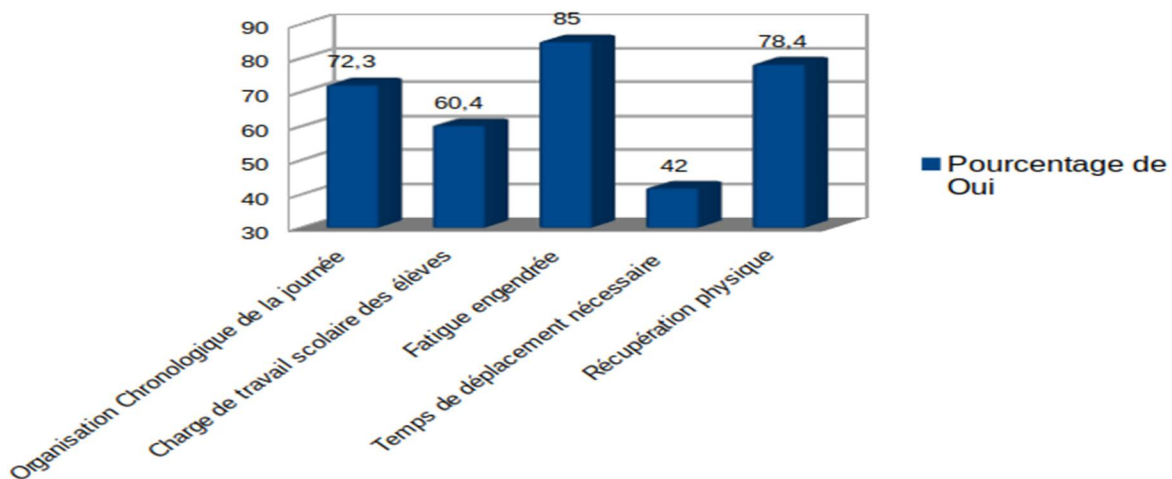
Le degré d'influence sur les thématiques suivantes : de 1 à 5



30% des élèves disposent d'un accompagnement personnalisé.

41% des SSS proposent un aménagement de la scolarité (ex : EDT, accompagnement personnalisé, organisation, suivi médical, appréciations dans le bulletin scolaire, AP, suivi internat, devoirs faits ...).

Vigilance particulière



Analyse:

5.1 Degrés d'influence :

- Une perception multifactorielle des bénéfices apportés par la présence d'une ou de plusieurs SSS au sein d'un établissement.
- Il semble que le lien avec la dynamique des équipes éducatives sur le plan de l'encadrement et la contribution aux choix d'orientation pour les élèves soit moins tangible.

5.2 Vigilance particulière :

- La gestion de la fatigue des élèves, ainsi que l'organisation chronologique de la journée sont des priorités pour les coordonnateurs des SSS et les chefs d'établissement.

Conclusion :

326 SSS dans l'Académie de Lille qui représentent statistiquement 1 établissement sur 2 pour l'académie de Lille*. La dynamique d'ouverture est constante avec environ une trentaine de demandes d'ouverture chaque année. Depuis la rentrée 2022, les SSS peuvent évoluer en Sections d'Excellence Sportive (SES) en collaboration avec les instances fédérales sportives dans le cadre des plans d'accession au haut niveau (PPF).

Les sections sportives scolaires sont particulièrement attractives au niveau du collège. Elles constituent un levier fort pour la réussite des élèves en développant les sentiments d'appartenance et de compétence. L'engagement des élèves dans les SSS est à valoriser tout au long de leur parcours de formation (travail sur l'orientation, LSU, Parcours sup).

Les SSS contribuent à l'identité et à la dynamique des établissements scolaires et intègrent l'ensemble des élèves dans un projet global et partagé.

Le public féminin doit être encore sollicité, ainsi que les élèves de la voie professionnelle. Les continuités collège-lycée sont à privilégier afin de garantir un parcours de formation le plus long et le plus fluide possible.

Depuis quelques années, une diversification est constatée dans l'offre de formation, avec notamment les activités de pleine nature et le hip-hop.

Au niveau du sport scolaire, l'implication des élèves en UNSS et UGSEL est réelle et massive. Elle se diversifie et tend à investir tous les champs de la culture sportive (jeune officiel, arbitre, compétiteur).

Les SSS reposent sur le principe du partenariat et de l'alliance éducative de l'Ecole avec les collectivités, les clubs et les instances fédérales.

Nous remercions les chefs d'établissement et les coordonnateurs des SSS pour leur implication dans cette démarche. Cette enquête devrait être renouvelée durant l'année scolaire 2024/2025. Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

**675 établissements scolaires dans l'Académie de Lille.
Les établissements scolaires peuvent accueillir plusieurs SSS*